

Les négociations en vue de l'équipe unifiée coréenne se poursuivent, mais...

Dans notre bulletin N° 82 de mai dernier nous avons brièvement relaté le premier contact qui eut lieu à Lausanne le 24 janvier 1963, à Mon-Repos, siège du Comité International Olympique entre les deux délégations coréennes Nord-Sud. Ce fut une date historique dans l'histoire de l'Olympisme. Ne serait-ce que le fait de pouvoir réunir autour d'une même table, sous l'emblème olympique qui présidait à cette séance, les délégués de deux régions, séparés par un no-man's land, placés sous un régime d'armistice et animés d'idéologies différentes. Cela constitue certes un succès pour le Mouvement Olympique. Ce fut même un moment émouvant que de voir les délégués se rencontrer — pour la première fois peut-être — en se serrant cordialement les mains avec ce geste, propre aux Orientaux, animé d'un certain respect envers son prochain qui est après tout son compatriote.

Autre succès réalisé au cours de ce premier contact fut l'adoption d'un hymne commun pour les deux régions à l'intention de l'équipe unifiée qui était en train de se construire. Cet hymne, il fallut le chercher dans une vieille chanson populaire qui est toujours en vogue aussi bien en Corée du Nord qu'en Corée du Sud.

Il fallait construire et l'on sentait que chacun était animé de ce même désir ardent

afin que la Corée puisse faire acte de présence aux Jeux Olympiques de 1964.

*

Sur la demande du Comité International Olympique, les deux délégations se rencontrèrent à nouveau à Hong-Kong le 16 mai 1963. Les négociations, qui devaient entrer dans un tournant crucial, durèrent quinze jours. Les problèmes à résoudre furent nombreux ainsi qu'on peut se l'imaginer lorsqu'il s'agit de créer de toutes pièces une nouvelle équipe unifiée. On entra dans les détails... Choix de l'uniforme des athlètes et officiels sans heurter le nationalisme des uns et des autres. Choix du chef de mission, des délégués techniques, des dirigeants pour chaque sport et enfin, choix des lieux où doivent se dérouler les épreuves éliminatoires pour la sélection des équipes et des athlètes. Ce dernier problème sera certes le plus délicat puisque aussi bien il ne saurait être question de choisir une ville soit dans la Corée du Nord soit dans le Sud puisqu'il n'existe aucune possibilité de se rendre de l'une de ces entités dans l'autre. Il ne faut pas perdre de vue qu'aucun contact entre ces régions n'est possible, ni par correspondance, télégramme ou téléphone. C'est la raison pour laquelle tous contacts entre les dirigeants olympiques du Sud et du Nord doivent se

faire par la chancellerie du Comité International Olympique à Lausanne et ceci, la plupart du temps par voie télégraphique.

La question du drapeau fut finalement résolue en ce sens que les deux délégations, qui furent loin de s'entendre sur ce sujet, se virent dans l'obligation de reconnaître le projet imposé par le Comité International Olympique. Elles l'acceptèrent de bon gré. C'est ainsi que le drapeau sera blanc, les anneaux olympiques en couleurs occupant le centre et, placé en dessous, le mot: KOREA.

Etant donné certaines divergences de vues sur plusieurs problèmes, les délégations se séparèrent afin de reprendre contact avec les dirigeants de leurs comités respectifs.

*

Une troisième entrevue fut convoquée par le Comité international Olympique à Hong-Kong pour le 26 juillet 1963.

LES NÉGOCIATIONS SONT ROMPUES

Les 26 et 27 juillet plusieurs longs télégrammes arrivèrent à la chancellerie du Comité International Olympique à Lausanne indiquant que les négociations ne pouvaient se poursuivre aucune entente n'étant possible. A peine commencés, les pourparlers devaient être interrompus les discussions ayant dégénéré sur le plan idéologique et politique. Nous nous abstenons d'en dire davantage avant de posséder des rapports détaillés où, probablement une délégation coréenne rejettera la responsabilité de cet échec sur l'autre. Il appartient ainsi au Comité International Olympique de prendre les siennes au tours de sa Session de Baden-Baden au moment où cette édition paraîtra.

Les deux délégations ont eu la gentillesse de rendre hommage au Comité International

Olympique pour toute l'assistance qu'il n'a cessé de témoigner en vue de la création d'une équipe unifiée coréenne. Nous les en remercions et ne pouvons que regretter cet échec. Le temps et l'argent perdus ne sont rien en face de ce fiasco... et pourtant tout avait si bien débuté en janvier 1963 à Lausanne!

NOUVELLES NÉGOCIATIONS A LAUSANNE... DEMI-ÉCHEC

Pourtant M. Avery Brundage ne se tint pas pour battu. De Moscou, où il se trouvait en cette première quinzaine d'août, il chargea le chancelier de convoquer les deux délégations de Corée pour le 19 août à Lausanne. Par la même occasion une convocation semblable fut adressée aux deux comités olympiques allemands que le Président du Comité International Olympique désirait rencontrer le 20 août. Tandis que M. Brundage arrivait à Lausanne le dimanche 18, les quatre autres délégations, coréennes et allemandes, débarquaient entre le 16 et le 20 août.

Immédiatement après l'arrivée de M. Brundage, une entrevue se déroula avec les délégués sud-coréens. Il s'agissait d'une réunion préliminaire. Ayant reçu des ordres formels de leur comité olympique, et ne possédant aucun mandat ni pouvoirs pour délibérer, ils déclarèrent ne pas pouvoir siéger avec les représentants de la Corée du Nord! Le Président du Comité International Olympique leur fixa un délai final jusqu'au 31 août pour déclarer au Comité International Olympique si leur intention était bien de collaborer en vue de la constitution d'une équipe unifiée. La délégation sud-coréenne quitta Lausanne le soir même et ne se présenta donc pas à la réunion du lendemain à laquelle seule la délégation nord-coréenne fut présente. Une entente totale étant intervenue avec cette dernière, la séance fut terminée en 25 minutes!